

QUESTION 16

Auteur AdG/LA, par Raymond Borgeat
Objet Quid du centre LMC?

Le centre LMC fait bien souvent parler de lui. Il est de notoriété publique que l'encadrement médical des détenus est déficient, que les conditions d'enfermement sont inadaptées au principe de détention administrative, et que la structure du bâtiment n'est pas adaptée à la vie de personnes qui sont détenues!

Conclusion

Récemment, un détenu a bouté le feu à sa cellule. Le Conseil d'Etat envisage-t-il de laisser la situation encore se dégrader, ou au contraire souhaite-t-il faire évoluer cette situation plusieurs fois dénoncée par la Commission nationale de prévention de la torture?